

**PLANIFICATION GLOBALE**  
**FRANÇAIS – TROISIÈME ANNÉE DU DEUXIÈME CYCLE (FRA506)**

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT 5 <sup>E</sup> SECONDAIRE		
Discipline Compétences (Valeur accordée en %)	1 <sup>er</sup> bulletin Valeur de l'étape : 40%	2 <sup>e</sup> bulletin Valeur de l'étape : 60%
Lire (40 %)	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lecture d'œuvres littéraires : romans, pièces de théâtre, etc.</li> <li>▪ Lecture de textes variés : extraits de romans, textes poétiques, argumentatifs, etc.</li> <li>▪ Évaluations diverses en lien avec la lecture des textes : questionnaires de lecture, prises de notes, etc.</li> </ul>	
Écrire (50 %)	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tâches complexes de rédaction : textes courants et littéraires;</li> <li>▪ Tests de grammaire.</li> </ul>	
Communiquer oralement (10 %)	Évalué	Évalué
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prises de parole de formes diverses (individuellement, en équipe ou en groupe);</li> <li>▪ Écoutes de documentaires et de films (avec prises de notes ou questionnaires).</li> </ul>	

*La note finale en écriture sera possiblement composée de **80% de la note de l'école et de 20% de la note de l'épreuve ministérielle**. Il est important de signaler que la réussite du cours de français langue d'enseignement est **obligatoire** pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). L'élève doit obtenir 60% au sommaire et avoir un minimum de 50% dans chacun des volets.*

→ Chaque enseignant(e) se réserve le droit de modifier la planification ou d'ajouter des évaluations supplémentaires au besoin.